

Paielements des allocations familiales sur un compte bancaire

A renvoyer à FAMIWAL
BP 80 000 Ville Basse B-6000 Charleroi

Déclaration de l'allocataire

Pour les femmes: nom de jeune
fille

nom

prénom

numéro national

(voir au verso de votre carte d'identité électronique (e-id))

Les allocations familiales sont payées à la mère ou à la personne qui la remplace dans le ménage. En cas de comaternité, les allocations familiales sont payées à la mère la plus âgée.

Elles ne peuvent être versées que sur un compte à vue ouvert à son nom ou sur un compte commun au nom des deux partenaires, avec lequel elle peut aussi effectuer des opérations.

Je demande que les allocations familiales soient versées sur le compte (le numéro se trouve sur vos extraits de compte)

IBAN _ _ _ _ _

BIC _ _ _ _ _

à mon nom

à mon nom et à celui de

Affiliation auprès de FAMIWAL

Je souhaite m'affilier auprès de FAMIWAL. J'ai pris note que je devrai attendre 24 mois avant de pouvoir changer de caisse. A ce moment je devrai m'adresser à la nouvelle caisse de mon choix J'ai la possibilité de renoncer à ma demande de changement de caisse, jusqu'au 8ème jour ouvrable du dernier mois du trimestre.

Je déclare avoir complété correctement ce formulaire et donne l'autorisation à ma caisse d'allocations familiales de contrôler les données auprès de ma banque. Je m'engage à avertir immédiatement ma caisse d'allocations familiales si je n'ai plus accès au compte. Dans ce cas, je renseigne un nouveau numéro de compte.

Date

Téléphone Signature

E-mail

Important !

Si, après contrôle auprès de votre banque, il apparaît que le numéro de compte indiqué n'est pas à votre nom, la caisse d'allocations familiales vous demandera de lui indiquer un autre numéro de compte dont vous êtes le (co-)titulaire.